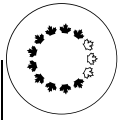


Public

Proposition visant l'approbation fédérale de
l'utilisation du sol, du design et des transactions
immobilières



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

N°	2022-P196
Au	Conseil d'administration
Date :	2022-04-07

Pour DÉCISION

Sujet/titre

Projet de réaménagement de la plage Westboro – Design final

But de la proposition

- Demander l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD) pour le design final du projet de réaménagement de la plage Westboro.

Recommandation

- QUE l'AFUSD pour le design final du réaménagement de la plage Westboro soit accordée, conformément à l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*; et
- QUE la préparation et la signature du document de l'AFUSD pour le design final du réaménagement de la plage Westboro soient déléguées au vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale.

Soumise par :

Alain Miguelez, vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale
Nom

Signature

1. Pouvoirs

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

2. Description du projet

Contexte

Fondé sur les recommandations du Plan du parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais (2018), approuvé par le conseil d'administration en juin 2018, ce projet vise à réhabiliter le site existant de la plage Westboro et le pavillon Strutt afin d'améliorer les possibilités récréatives, d'offrir un éventail plus large de services et d'installations publics à longueur d'année, créer une destination attrayante pour la région de la capitale et célébrer la richesse de l'histoire naturelle et culturelle du site.

Le pavillon Strutt, conçu par James Strutt et construit en 1967 dans un style brutaliste, a reçu en juin 2019, la désignation d'édifice « reconnu » par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). Dans le design original du pavillon, James Strutt a conçu une grille structurelle triangulaire et des formes hexagonales uniques. Ces géométries ont été adoptées pour l'agrandissement de l'étage inférieur et de la nouvelle structure du pavillon du parc.

- Les principes directeurs du projet sont les suivants :
 - Enrichir l'appréciation du public à l'égard du pavillon Strutt par l'intermédiaire d'une réutilisation adaptée et créative.
 - Laisser les géométries uniques du pavillon Strutt guider le nouveau design.
 - Maximiser les vues sur la rivière.
 - Préserver et célébrer les biens naturels et l'histoire du site.
 - Animer le parc et en faire un pôle riverain d'activité d'importance.

Depuis la présentation précédente de l'avant-projet de conception au conseil d'administration de janvier 2021, la Commission de la capitale nationale (CCN) a publié une demande de propositions (DP) pour obtenir des services architecturaux. Cette DP a donné lieu à l'attribution d'un contrat à IBI Group pour le design du projet de réaménagement de la plage Westboro. Depuis leur embauche, les experts-conseils ont validé l'avant-projet de conception approuvé, ont poursuivi les travaux d'élaboration du design et ont présenté en février 2022, un design terminé à 90 % au Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI). Le début de la construction devrait avoir lieu à la fin du printemps 2022.

Portée

Le réaménagement du site de la plage Westboro est un projet ambitieux qui vise à tirer

parti de la beauté inhérente du site, à améliorer la sécurité et l'accessibilité des visiteurs et à offrir des installations améliorées, notamment :

Étage supérieur du pavillon du parc

Le pavillon du parc proposé a une superficie d'environ 390 m² (4 200 pi²), ce qui comprend un nouveau restaurant, une salle communautaire polyvalente et un hall d'entrée et des toilettes. Bien qu'elle soit visuellement distincte du pavillon Strutt, cette partie du bâtiment est inspirée de géométries semblables.

L'espace situé entre le parc et les pavillons Strutt a pour objectif de préserver la silhouette des tours lorsqu'elles sont observées à partir de la promenade et de la plage, tout en permettant aux clients du nouveau restaurant de profiter de la proximité de la plage et de la vue sur la rivière.

- Les améliorations apportées au design depuis l'avant-projet sont notamment :
 - La forme et la position d'origine du bâtiment ont été légèrement modifiées afin d'améliorer la circulation sur le site.
 - Les positions d'origine du restaurant et de l'aire communautaire ont été modifiées, ce qui a eu pour effet de diminuer la distance entre l'entrée du restaurant et la promenade Sir-John-A.-Macdonald et celle entre l'aire communautaire et le parc.
 - La ligne de toiture a été modifiée, mais elle continue de présenter les géométries et les facettes de James Strutt. Des surplombs ont été ajoutés à la face sud-ouest du bâtiment pour améliorer le contrôle solaire et la protection contre les intempéries aux entrées.
 - La fenestration du bâtiment a été peaufinée pour refléter les configurations intérieures, l'analyse de modélisation de l'énergie, l'orientation et les vues.

Étage inférieur du pavillon du parc (Strutt)

Ce pavillon comprend un café, des toilettes non genrées, un espace d'entreposage et des bureaux pour le personnel de sauvetage et du camp. À la suite des commentaires du public, l'espace de terrasse actuel sera agrandi, ce qui permettra de profiter de magnifiques vues sur la rivière.

Plusieurs stratégies sont proposées afin d'améliorer la perception du public à l'égard de la structure patrimoniale et de transformer un bien de la CCN afin de favoriser une utilisation optimale du site, notamment :

- Restaurer les toits en verre des tours en béton pour laisser entrer la lumière naturelle dans les espaces intérieurs afin que leur délicatesse fasse contrepoids à l'esthétique extérieure.
- Créer de nouvelles entrées chacune des trois tours afin de permettre au public d'accéder aux tours individuelles.
- Présenter de l'art public dynamique dans les tours (actuellement peintes en blanc).

- Reconfigurer et agrandir la partie enfouie du bâtiment, remonter la hauteur du plafond tout en préservant, dans la mesure du possible, la structure d'origine.
- Les améliorations apportées au design depuis l'avant-projet sont notamment :
 - Le puits de lumière a été reconfiguré, mais il continue de présenter les géométries et les facettes de James Strutt.
 - Chaque cabine de toilettes a été agrandie pour offrir une accessibilité exemplaire à tous les utilisateurs.

Site, accès et circulation

Selon le Plan du parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais (2018), qui prévoit la relocalisation des stationnements adjacents à la berge loin de la rivière, un stationnement pour 67 voitures (avec la possibilité d'ajouter 24 places une fois que le futur pavillon sera opérationnel si d'autres places sont requises) sera construit de l'autre côté de la promenade Sir-John-A.-Macdonald et le stationnement actuel pour 65 voitures le long de la berge sera végétalisé.

Une nouvelle intersection dotée de feux de signalisation sera construite et un court tronçon de la promenade de chaque côté de l'intersection sera reconfiguré. Une nouvelle route d'accès d'urgence et de gestion des déchets pour les véhicules, ainsi que trois places de stationnement pour personnes handicapées et une zone de débarcadère sont intégrées au projet du côté de la rivière donnant sur la promenade.

Le sentier polyvalent actuel sera remplacé par une piste cyclable et un autre sentier pour les piétons, ce qui leur permettra d'être plus près de la berge. Cela aidera à réduire le taux élevé d'accidents à l'endroit où le sentier du tunnel existant rejoint la plage. Les sentiers piétonniers sont conçus pour offrir un accès universel à toutes les zones du site. Des supports à vélos pour une cinquantaine de vélos seront répartis dans quatre emplacements adjacents à la piste cyclable.

- Les améliorations apportées au design depuis l'avant-projet sont notamment :
 - Une rampe d'accès a été ajoutée pour améliorer l'accès à l'eau.
 - Les escaliers entre les terrasses riveraines supérieures et inférieures ont été éliminés pour être remplacés par une rampe d'accès délicatement intégrée à la pente naturelle qui sert d'installation de sentier de découverte pour le plaisir de tous les visiteurs.
 - Le stationnement et la zone de débarcadère ont été légèrement reconfigurés afin d'améliorer les rayons de braquage de la collecte des déchets et la visibilité depuis la promenade Sir-John-A.-Macdonald.
 - La séparation et la définition des sentiers piétonniers et des pistes cyclables ont été améliorées afin de réduire le risque de collision près de la zone de débarcadère.

Installations du parc

Le design du projet tire parti des biens existants du site. Dans toute la mesure du possible, les arbres existants seront préservés. La plage est adéquate telle quelle et la pente végétalisée adjacente conservera sa double fonction actuelle en tant que prolongement de la plage en été et en tant que pente de toboggan en hiver.

Les installations proposées pour les forêts-parcs sont concentrées sur le côté nord du pavillon, y compris une pelouse centrale et une aire de pique-nique, des aires de jeu, des terrains de volley-ball et une série de points d'observation riverains. Les plantes envahissantes qui masquent la vue sur la rivière seront retirées et remplacées par des plantes indigènes, disposées de façon à dégager la vue. Un point d'observation central sera installé dans la pente et comprendra un jardin de plantes indigènes.

Deux points d'observation/aires d'interprétation célèbrent l'histoire du site. L'un d'eux sera situé à l'extrémité nord à côté des fondations en pierre qui sont les vestiges du moulin de Skead, qui a été incendié en 1888. L'aire de jeux adjacente comprend des éléments de jeux d'eau évoquant l'histoire du site. Un autre point d'observation sera situé entre le pavillon actuel et le pavillon proposé, qui comprendra des panneaux d'interprétation sur le pavillon Strutt et l'utilisation de la plage par le public.

À titre d'installation accessible toute l'année, le parc sera doté d'un sentier d'hiver aménagé et d'une pente de toboggan. Le pavillon du parc améliorera l'expérience hivernale en permettant au public de se réchauffer dans l'aire communautaire et le restaurant. Les sentiers piétonniers entre ces espaces intérieurs et les stationnements seront déneigés et un espace pour l'entreposage de la neige a été intégré au design.

Durabilité

Des stratégies de développement durable ont été mises en œuvre à l'échelle du site, entre autres en ce qui concerne qui suit :

- La réutilisation adaptée du bien patrimonial (étage inférieur du pavillon) afin de réduire le gaspillage et le maintien de l'utilisation saisonnière seulement afin de limiter les besoins supplémentaires en énergie.
- L'étage supérieur du pavillon visera la certification à la Norme de bâtiment à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada en matière de design et de rendement.
- Des panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie sur place.
- Le verre adapté aux oiseaux atténuera le risque que les oiseaux entrent en collision avec le toit.
- Éclairage conforme aux bonnes pratiques de protection du ciel étoilé.
- Réduction de la surface asphaltée et utilisation de blocs de pavé perméables.

- Préservation des arbres matures existants et amélioration de l'habitat du site en créant des prés pour pollinisateurs et en remplaçant les plantes envahissantes par des plantes indigènes.
- Espèces de plantes indigènes résistantes à la sécheresse.

Accessibilité universelle

L'accessibilité a été soigneusement examinée tout au long du processus de design et le projet comprend les mesures suivantes :

- Les deux bâtiments sont universellement accessibles.
- Toutes les toilettes publiques des deux bâtiments seront accessibles et non genrées.
- Une rampe sera ajoutée pour relier les terrasses supérieure et inférieure, créant ainsi un itinéraire accessible autour du bâtiment et du site.
- Afin d'éviter les dommages pendant les inondations saisonnières, une rampe permanente et un tapis saisonniers fourniront un accès sans obstacle au bord de l'eau.
- Des espaces de stationnement accessibles sont offerts dans la zone de débarcadère ainsi que dans le stationnement.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

Analyse du personnel de la CCN :

- Le design final proposé pour le projet de réaménagement de la plage Westboro représente une étape importante dans l'atteinte des objectifs de la CCN d'animer la berge de la capitale au moyen de la remise en état et de l'amélioration d'un pôle d'activité d'importance le long du Plan du parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais (2018).
- Le projet appuie et répond à l'un des principaux objectifs du Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017) visant à « Encourager de nouvelles façons d'animer les berges, les cours d'eau et les réseaux d'espaces verts de la capitale et d'y accéder », et s'harmonise avec le rôle de chef de file de la CCN en matière de promotion de « projets inspirants et de qualité, c'est-à-dire des projets adaptés au contexte, répondant aux besoins des usagers, plaisants sur le plan esthétique, adéquats pour les fins auxquelles ils sont destinés, offrant l'accès universel, cohérents, souples, durables et écoénergétiques ».
- Le projet est un élément important du Plan du parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais (2018) qui vise à créer un parc emblématique de la capitale qui renforcera la relation entre les gens et la nature et la culture de la rivière des Outaouais.
- Dans le cadre du plan de mise en œuvre du Plan du parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais (2018), la réhabilitation proposée du site de la plage Westboro doit être conforme aux objectifs de ce plan plus vaste.

Commentaires du CCUDI :

- Le design terminé à 90 % a été présenté en février 2022 au CCUDI afin d'obtenir ses commentaires (voir l'annexe D pour un extrait du procès-verbal provisoire de la réunion).
- Les commentaires ont été très favorables et portaient principalement sur l'amélioration de la mobilité sur les surfaces du site, l'assurance de la souplesse pour les endroits où sont tenus les événements et le nouvel examen de l'emplacement de la fontaine des toilettes situées à l'étage inférieur du pavillon principal.
- Les commentaires ont été pris en considération et ont été intégrés de façon appropriée dans le design final.

Commentaires du CCAU :

- L'avant-projet de conception a été présenté en décembre 2020 au Comité consultatif sur l'accessibilité universelle (CCAU) de la CCN afin d'obtenir ses commentaires.
- Les membres du CCAU ont apprécié l'ajout d'un sentier à accès universel (AU) plus court reliant les étages supérieur et inférieur des pavillons et des terrasses en réponse aux recommandations formulées par le CCUDI. Certains commentaires concernaient l'ajout d'un ascenseur ou d'un ascenseur à accès limité et à utilisation limitée (LULA) pour assurer une connexion plus directe entre les deux étages; l'augmentation du nombre de cabines à accès universel dans les toilettes; l'ajout d'un nouveau sentier à accès universel sur la plage (p. ex., utiliser des tapis de plage plutôt que des fauteuils roulants à pneus à basse pression); intégrer des indicateurs directionnels tactiles aux sentiers à accès universel pour faciliter l'orientation vers les entrées; et enfin, veiller à ce que tous les éléments du design d'accès universel soient mis en œuvre pendant l'étape de construction comme il est prévu.
- De façon générale, les commentaires ont été pris en considération et ont été intégrés de façon appropriée.

4. Liens stratégiques

- Mandat de la CCN pour la gestion, la conservation et la protection des biens de la CCN.
- Plan d'entreprise de la CCN (de 2021-2022 à 2025-2026) – Orientation stratégique 2 : Veiller à ce que la région de la capitale nationale ait un cachet pittoresque et naturel par la conservation et la mise en valeur des biens naturels, des paysages culturels et du patrimoine bâti dont la CCN assure l'intendance.
- Plan d'entreprise de la CCN (de 2021-2022 à 2025-2026) – Priorité 2 : Faciliter le réaménagement des plaines LeBreton, et revitaliser les îles et les berges pour en faire une destination d'importance nationale.

- Plan d'entreprise de la CCN (de 2021-2022 à 2025-2026) – Priorité 5 : Montrer la voie à suivre dans la création d'une région de la capitale nationale résiliente et durable sur le plan de l'environnement et assurer de manière exemplaire l'intendance des terrains et des actifs fédéraux.
- Plans de la CCN :
 - Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017)
 - Plan du parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais (2018)
 - Stratégie de développement durable de 2018 à 2023 (2018)

5. Consultations et communication

- Consultations publiques :
 - De 2014 à 2018 : Quatre (4) étapes de consultation publique sur le parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais (2018) auxquelles plus de 4 000 personnes ont participé en personne et en ligne.
 - Avril et juin 2019 : Deux (2) séances de consultation publique sur le programme fonctionnel auxquelles ont participé 179 participants et un sondage en ligne rempli par 1 107 participants.
 - De décembre 2020 à janvier 2021 : Consultation publique en ligne sur l'avant-projet de conception, y compris un sondage. Plus de 1 500 répondants y ont participé et ont formulé 3 000 commentaires. Un rapport détaillé sera préparé par les Affaires publiques et rendu public en 2021.
- Consultation des Autochtones : Des membres des Premières Nations, y compris les Algonquins de Pikwàkanagàn et les collectivités de Kitigan Zibi, ont participé à des réunions avec le personnel de la CCN tenues en mars et en novembre 2017 dans le cadre de l'aménagement du parc riverain de la berge sud de la rivière des Outaouais. Les priorités communautaires actuelles et la capacité de mobilisation ont limité l'aptitude des Premières Nations à participer activement à ce projet. Le personnel de la CCN suit les protocoles archéologiques en consultation avec les collectivités et l'agent de liaison autochtone continuera de communiquer des renseignements sur le projet.
- Ville d'Ottawa : Le personnel d'exploitation des installations de parcs et de loisirs, le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) de la Ville d'Ottawa, le Comité d'urbanisme de la Ville, le personnel de la Ville responsable de l'étape 2 du train léger sur rail et l'entrepreneur East-West Connectors.
- Autres :
 - Locataire du restaurant, Westboro Beach Community Association, Beach Lands Committee, Bike Ottawa et l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau.
 - La CCN concevra un plan de communication au besoin et émettra des avis publics pendant la mise en œuvre, y compris des avis concernant l'enlèvement d'arbres, les déviations du sentier et le début et la fin des travaux de construction.
- CCN : CCAU et CCUDI.

6. Prochaines étapes

- Printemps 2022 – Appel d'offres et début de la construction
- Septembre 2023 – Achèvement de la construction

7. Liste des annexes

Annexe A – Carte de localisation

Annexe B – Sélection de la proposition du design final

Annexe C – Extrait du procès-verbal de la réunion du CCUDI des 26 et 27 novembre 2020

Annexe D – Extrait du procès-verbal provisoire de la réunion du CCUDI du 24 février 2022

8. Auteurs de la proposition

Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)

Pierre Vaillancourt, vice-président, Design et Construction (D&C)

Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du Patrimoine et de l'Archéologie, AC

Iulia Madularu, directrice, Centre d'expertise, D&C

Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales du design, AC

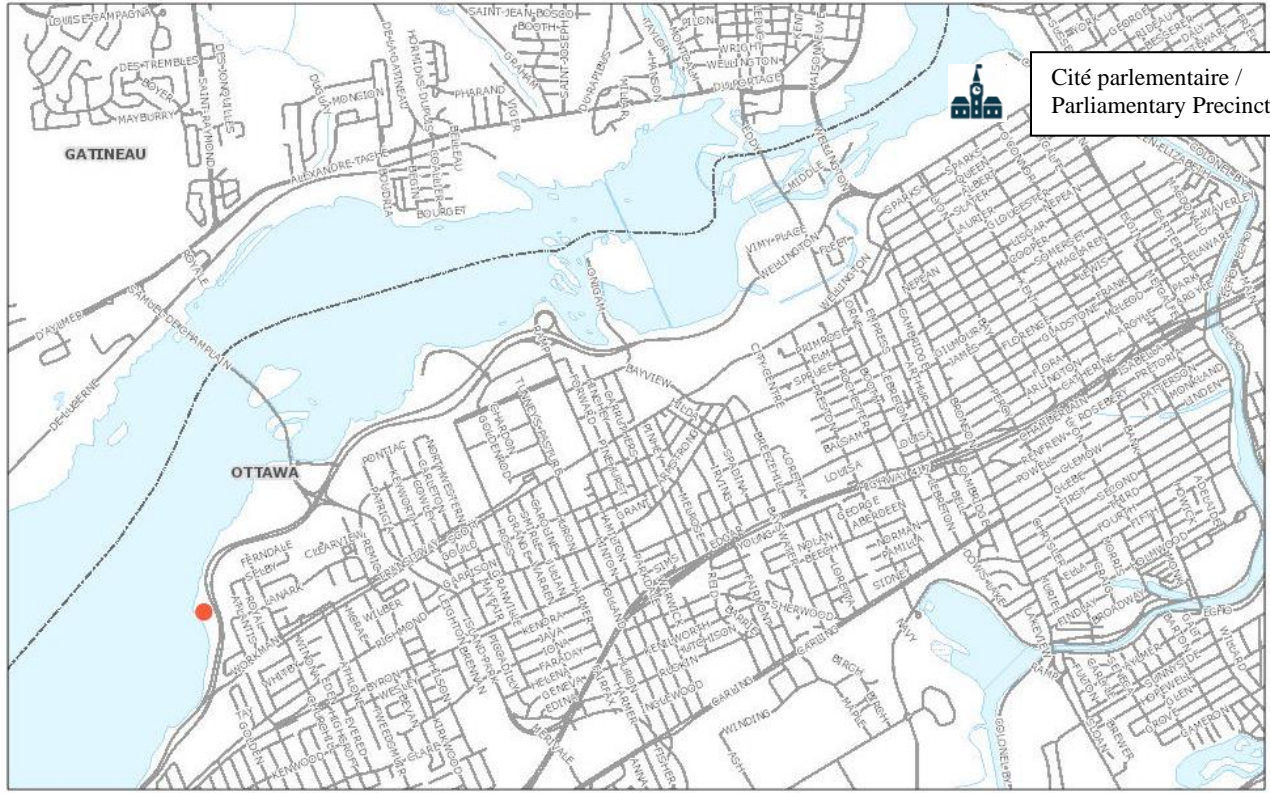
Rita Tadi, chef, Architecte de bâtiment, D&C

Nicole Howard, architecte principale, Approbations fédérales du design, AC

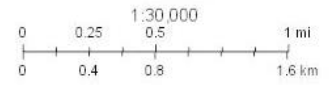
Marie Poirier, architecte principale, D&C

Susan Fisher, architecte paysagiste principale, D&C

Annexe A – Carte de localisation



3/8/2022, 4:38:47 PM

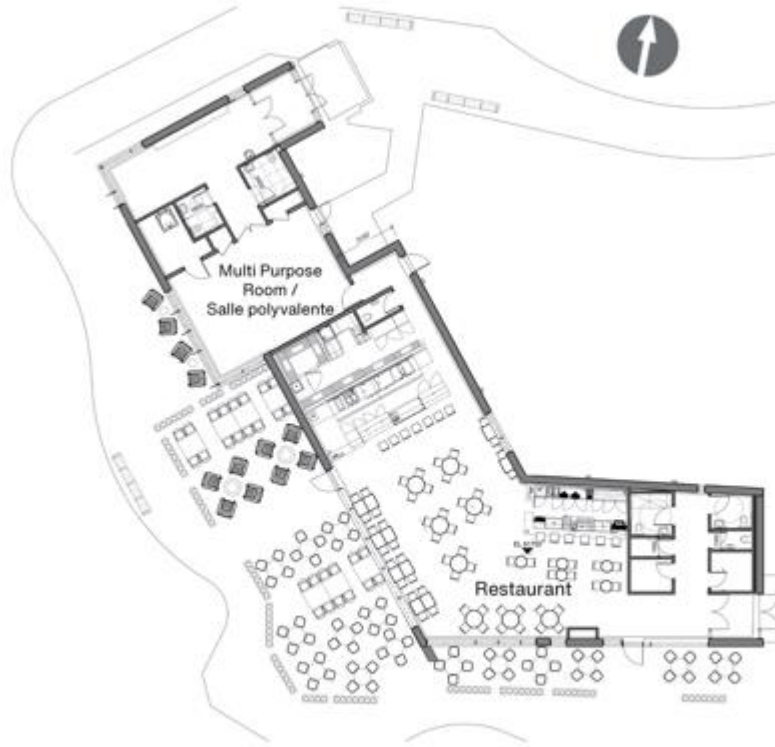


Annexe B – Sélection de la proposition du design final

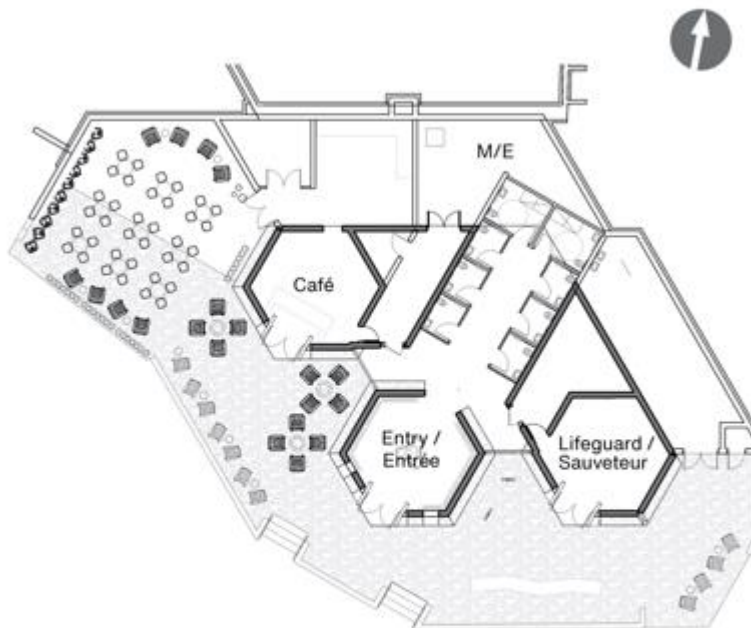
Site Plan / Plan d'implantation



Floor Plans / Plans d'étage



Park Pavilion Floor Plan / Plan d'étage - Pavillon du Parc



Strutt Pavilion Floor Plan / Plan d'étage - Pavillon Strutt

Site Sections / Coupes transversales du site



1 North-South / Nord-Sud



2 West-East / Ouest-Est



3 Playground and Fossils Area / Aire de jeux et des fossiles



Park Pavilion Elevations / Élévations du Pavillon du Parc



1 Northeast Elevation / Élévation nord-est



2 Northwest Elevation / Élévation nord-ouest



3 South Elevation / Élévation sud



4 Southwest Elevation / Élévation sud-ouest





Strutt and Park Pavilions Bird's Eye View / Vue aérienne des Pavillons Strutt & du Parc



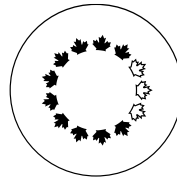
View of Pavilions from Arrival Plaza / Vue des Pavillons de la Plaza d'Arrivée



View from Beach to Pavilions / Vue depuis la plage vers les Pavillons



Winter View - Multi-Purpose Room Entry / Vue hivernale - Entrée à la salle polyvalente



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of November 26 and 27, 2020

2020-P196 - Westboro Beach Pavilion and
Landscape Schematic Design (C)

Members received a presentation on the Westboro Beach pavilion and landscape schematic design. They provided the following comments:

Overall

- The presentation and site analysis were excellent.
- A three-season use of the beach and Strutt Pavilions is supported, which could benefit the users if financially feasible.
- The concept of the Strutt pavilions being seasonal and the new building being open year-round is commended, as the historic building is fragile and new interventions should be limited.
- A land-use plan with legend showing the project in relation to surrounding neighbourhoods would be beneficial for future presentations in order to better understand the broader context.

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 26 et 27 novembre 2020

2020-P196 - Conception schématique du
pavillon et de l'aménagement paysager de la
plage Westboro (C)

Les membres assistent à une présentation sur la conception schématique du pavillon et de l'aménagement paysager de la plage Westboro.

Ensemble

- La présentation et l'analyse du site sont excellents.
- On appuie une utilisation de la plage et du pavillon de Strutt sur trois saisons, ce qui pourrait être avantageux pour les usagers, si c'était possible financièrement.
- On applaudit la notion selon laquelle les pavillons de Strutt seront saisonniers et le nouveau bâtiment ouvert toute l'année, puisque le bâtiment historique est fragile et qu'on devrait limiter les nouvelles interventions.
- Il serait bénéfique d'avoir un plan d'utilisation du sol accompagné d'une légende pour les prochaines présentations afin de montrer le projet en relation avec les quartiers avoisinants pour une meilleure compréhension du contexte global.

2020-P196 - Westboro Beach Pavilion and Landscape Schematic Design (C)

2020-P196 - Conception schématique du pavillon et de l'aménagement paysager de la plage Westboro (C)

Strutt Pavilions

- The heritage character and the original architecture of the pavilions have been respected.
- Consideration should be given to integrate the new entries in a way that doesn't compromise the structural expression of the pavilions by exploring the possibility of placing openings on one wall instead of between two in each pavilion. These openings could create more interesting subspaces on the lower terrace.

New Pavilion

- The contrast between the new pavilion's architecture and the Strutt pavilions' brutalist architecture is key. The use of darker colours that contrast with the existing pavilion could offer greater distinction between the new and the old.
- The new pavilion should be simplified further by reducing the number and variety of finishing materials to a minimum.
- The new pavilion should be timeless, open to the landscape, and transparent with more glazing. Automatic blinds could be used for sun protection.
- A simplified roof line should be explored.

Landscape

- The use of wooden boardwalks is questioned both in terms of maintenance and risks associated with the sand filling in the gaps between boards. Other suitable materials and the addition of a transition area between the sand and the pathway should be considered to address these issues.

Pavillons de Strutt

- Le caractère patrimonial et l'architecture originale des pavillons ont été respectés.
- On devrait envisager d'intégrer les nouvelles entrées de façon à ne pas compromettre l'expression structurale des pavillons en étudiant la possibilité de placer les ouvertures sur seul mur dans chaque pavillon au lieu de la placer entre les deux pavillons. Ces ouvertures pourraient créer des espaces résiduels plus intéressants sur la terrasse inférieure.

Nouveau pavillon

- Le contraste entre l'architecture du nouveau pavillon et l'architecture brutaliste des pavillons de Strutt est essentielle. L'utilisation de couleurs plus foncées qui contrastent avec les pavillons actuels pourrait offrir une plus grande distinction entre le neuf et l'ancien.
- Le nouveau pavillon devrait être simplifié davantage en réduisant au minimum le nombre et la variété des matériaux de finition.
- Le nouveau pavillon devrait être intemporel, ouvert sur le paysage, et transparent, avec plus de fenestration. Des stores automatiques pourraient être utilisés pour protéger du soleil.
- On devrait étudier la possibilité d'une ligne de toit plus simple.

Aménagement paysager

- L'utilisation de trottoirs de bois est remise en question pour des questions d'entretien et de risques associés au remplissage de sable entre les planches. On devrait envisager l'utilisation de matériaux plus appropriés et l'ajout d'une zone de transition entre le sable et le sentier pour pallier ces problèmes.

2020-P196 - Westboro Beach Pavilion and
Landscape Schematic Design (C)

- Additional bioretention features such as a rain garden, rather than permeable pavers, should be created in the parking lot area, to enhance stormwater infiltration and treatment.
- Accessories, handrails, and other furniture should be thought out from the onset and be consistent in terms of design and materials.

Accessibility

- Additional measures should be considered to increase universal accessibility between lower and upper levels such as a lift or a Limited Use / Limited Application (LULA) elevator. A ramp or stramp instead of stairs should also be considered.
- It was also recommended to enlarge the boardwalk adjacent to the lower terrace.

2020-P196 - Conception schématique du
pavillon et de l'aménagement paysager de la
plage Westboro (C)

- On devrait créer des éléments de biorétention dans le stationnement comme un jardin de pluie, plutôt que des pavés perméables, pour améliorer l'infiltration et le traitement des eaux pluviales.
- On devrait réfléchir aux accessoires, mains courantes, et autre mobilier dès le début et être constant du point de vue de la conception et des matériaux.

Accessibilité

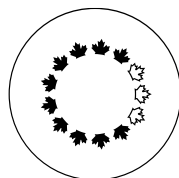
- On devrait envisager des mesures supplémentaires pour améliorer l'accessibilité universelle entre les étages inférieur et supérieur, tel qu'un monte-charge ou un ascenseur à utilisation limitée et à usage limité (ULUL). On devrait envisager une rampe ou une rampe-escalier à la place des escaliers.
- On recommande également d'élargir le trottoir adjacent à la terrasse inférieure.

Committee Secretary

Secrétaire des comités

Caroline Bied

CAROLINE BIED



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of February 24, 2022

2022-D02 – Westboro Beach
Redevelopment Project 90% Design
Development

Members received a presentation on the Westboro Beach Redevelopment project 90% Design Development. They congratulated the team and provided the following comments:

- Consider flexible design for the multi-purpose room to maximize its use
- Further consideration of the exterior paving materials is recommended to ensure the pathways does not hinder universal accessibility
- The parking lot expansion may require further study based on possible popularity of the site
- Suggestion to properly integrate signage within the overall project
- Suggestion to further develop handwashing station in the Strutt tower

Committee Secretary

ERIKA DOUAIRE

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance du 24 février 2022

2022-D02 Projet de réaménagement de la
plage Westboro : avant-projet définitif à 90%

Les membres assistent à une présentation sur le projet de réaménagement de la plage Westboro : avant-projet définitif à 90%. Ils félicitent l'équipe et font les commentaires suivants :

- Envisager une conception flexible pour la salle polyvalente afin de maximiser on utilisation
- Des considérations plus approfondies des matériaux de pavage extérieurs est recommandé pour s'assurer que les sentiers n'entravent pas l'accessibilité universelle
- L'agrandissement du stationnement pourrait nécessiter une étude plus approfondie en fonction de la popularité du site
- Suggestion de bien intégrer la signalisation dans le projet global
- Suggestion de développer davantage la station de lavage des mains dans la tour Strutt

Secrétaire des comités